

BILAN D'ACTIVITES DU BASSIN DE NEUILLY 2010-2011

Cette année, les 4 grands axes de travail indiqués par l'Inspection dans le cahier des charges étaient :

- ❖ Accompagner la généralisation des ENT et inscrire le fonctionnement des CDI dans l'ère numérique.
- ❖ Repérer les tendances éditoriales en matière d'édition électronique.
- ❖ Engager les CDI dans la mise en œuvre des nouveaux dispositifs et des réformes en cours.
- ❖ Evaluer la performance d'une « bibliothèque scolaire ».

Le bassin de Neuilly a donc organisé les 7 demi-journées obligatoires et optionnelles autour des thèmes suivants :

- ❖ ENT et CDI : principes et applications pratiques.
- ❖ Histoire des Arts : organiser des séquences d'enseignement et visiter des centres de ressources.
- ❖ Evaluation d'un CDI.

Réunion d'accueil (7-10-2010). Lycée la Folie Saint-James, Neuilly-sur-Seine

Présentation et discussion autour du programme définitif de l'année

- Introduction de Mme Zenouda, Proviseur du lycée, qui insiste sur l'importance du travail documentaire, particulièrement avec la Réforme du lycée, qui entre en vigueur cette année en classe de seconde, mais aussi dans le cadre du Socle commun.
- Albin Gervais, conseiller TICE au CRDP, précise la nature de l'aide que le service informatique du CRDP peut nous apporter : il faut bien faire la différence entre les appels qui relèvent d'un dysfonctionnement de BCDI et ceux relevant d'un problème de formation. Dans ce dernier cas, il faut consulter les fiches techniques mises en ligne sur le site documentation de l'Académie : <http://www.documentation.ac-versailles.fr/>
Il apporte d'autres précisions sur BCDI, E-sidoc et l'intégration des bases dans les ENT.
- Mme Houpert, IA-IPR EVS, en charge du bassin cette année, rappelle que la réflexion pédagogique doit s'articuler autour de deux principes directeurs : faire mieux réussir les élèves, en créant des parcours personnalisés, et accélérer le développement des pratiques numériques.

Un tour de table permet de recenser les problèmes (manque de moyens, locaux inadaptés, collaboration complexe avec les autres membres de la communauté éducative ...) et/ou les réussites de chacun (collaboration efficace avec les collègues de discipline, nombreux projets mis en place).

Une question se pose à plusieurs reprises : quelles priorités donner aux différentes tâches ? En effet, entre les demandes de l'Institution, l'introduction de nouveaux dispositifs dans lesquels le professeur-documentaliste veut/doit s'investir, la gestion d'un service et la réalité des contextes locaux, il est parfois difficile de juger de sa propre pratique et de savoir si l'exercice de son métier n'est pas trop « émietté ». Certains collègues sont d'autant plus inquiets que les inspections se raréfient.

Mme Houpert précise plusieurs points quant à l'évolution de l'évaluation des enseignants : elle cite les compétences qui devront être prises en compte pour l'évaluation, qui ne sera plus nécessairement liée à une inspection.

Cf.BOENn°29 (22-07-2010)

<http://www.education.gouv.fr/cid52614/menh1012598a.html>

Les notes pourront être réajustées en fonction des activités de l'enseignant dont les IPR pourront prendre connaissance avec le bilan d'activités annuel, notamment.

Mme Houpert est consciente de la forte demande d'inspections et, dans la mesure du possible, répondra aux demandes urgentes.

Mme Houpert fait le point sur les groupes de travail GEP, particulièrement, sur celui qui travaille sur l'évaluation des compétences 6 (Compétences sociales et civiques) et 7 (Autonomie et initiative) du Socle commun. Il s'agit de recenser ce qui se fait de manière implicite ou explicite ; dans les actions interdisciplinaires avec les CPE, par exemple. Ce groupe de travail est ouvert à tous les volontaires.

- Distribution d'I-Pads dans les collèges des Hauts-de-Seine en septembre : le bilan est très mitigé. Voici quelques avis :
 - Quel est l'intérêt par rapport à un PC ?
 - Ce n'est pas un produit scolaire
 - C'est un outil de consultation, pas de travail
 - Les applications sont ludiques, il faut payer pour en avoir d'autres plus pertinentes
 - On ne peut pas le connecter à un vidéoprojecteur ni à d'autres périphériques

Dans 1 ou 2 établissements, quelques collègues de discipline lui trouvent néanmoins une certaine utilité.

I. ENT et CDI

- Principes et théorie (18-01-2011). Lycée Schuman, Colombes (Réunion obligatoire)
- Applications pratiques (01-03-2011). Médiapôle de Colombes (Réunion optionnelle)

1. Christophe Rigal, conseiller TICE du bassin de Nanterre a traité les points suivants :

- Historique des ENT
- Qu'est qu'un ENT ?

Accès unique pour tous les services de l'EPLE

Communication (Echanges, partages, travail collaboratif)

Applications (Absences, cahiers de texte, notes, fonds documentaire)

Authentification unique, annuaire d'utilisateurs

- Comment se former ?

CDDP/CRDP

Stage établissement

Conseillers de bassin

- Choix de l'ENT ?

Le Conseil Régional décide seul (En fonction des différentes « vagues », tous les lycées d'Ile-de-France seront équipés fin 2012)

Collèges : le chef d'établissement fait la demande, le Conseil général finance.

(Fin du déploiement en 2014)

Un certain nombre de fonctionnalités et d'« espaces » se retrouvent sur les 2 ENT (pédagogie, vie scolaire, communication, espace personnel, agenda, cahier de texte...). Quelques unes des différences apparaissent ci-dessous :

Lycées : L/LIE <http://lilie.iledefrance.fr/fr/accueil>

- ✓ Aucune intervention technique dans EPLE. La société éditrice demande à la Commission TICE de l'établissement de recenser les besoins et paramètre à distance.
- ✓ Chaque utilisateur (élèves, parents, professeurs, administration, invités ...) possède un identifiant unique même en cas de changement d'établissement
- ✓ Droits et permissions sont gérés par l'administrateur local sous l'autorité du Chef d'établissement
- ✓ Présence de services initiaux et de services optionnels
- ✓ Possibilité de créer des blogs, des forums
- ✓ Messagerie interne

Collèges : ENC 92 <http://blog-enc92.ac-versailles.fr/>

<http://www.hauts-de-seine.net/education-jeunesse/carte-college-construction-environnement-numerique/environnement-numerique>

- ✓ Nécessité d'installer une liaison internet fibrée à la place de la connexion internet classique
- ✓ Equipement complet des EPLE en fonction d'un référentiel commun
- ✓ En fonction de l'existant, dotation de PC dans les salles
- ✓ Hotline 24/24 avec infogérance à distance
- ✓ Aucun personnel de l'EPLE ne peut modifier quoi que ce soit (pas même l'installation d'un logiciel)
- ✓ Applications et logiciels à installer doivent être recensés par la Commission TICE qui transmettra à la société éditrice
- ✓ Messagerie externe

Nombreuses questions et remarques des collègues. *30 collègues présents sur 38 (5 excusés pour stage)*

- Comment le professeur-documentaliste et le CDI seront-ils impliqués ?
- Le professeur-documentaliste n'est pas reconnu dans l'espace enseignant !
- Dans beaucoup d'établissements, les commissions TICE n'existent pas !
- Comment intégrer les portails ou les blogs CDI ?
- Comment BCDI et E-Sidoc seront-ils intégrés ?
- ENC 92 : manque grave de souplesse dans la gestion
- Les sites des établissements disparaîtront-ils ?

2. Le 1^{er} mars, Frédéric Bonvoisin, conseiller TICE du bassin de Neuilly, développe d'autres aspects. Le petit nombre de participants (14 sur 19 inscrits) nous permet de manipuler, de découvrir et de comparer plus précisément certaines fonctionnalités.

- Rappel des objectifs de la Commission TICE
- Equipement ENC 92 : le Conseil général reventile l'existant et complète ce qui manque. Il doit y avoir un PC par salle, des PC en salle des professeurs, 6 ou 8 au CDI, des PC en salle de techno, un nombre de TNI et de classes nomades en fonction du nombre d'élèves, des imprimantes ...
- A terme, les salles informatiques n'existeront plus puisqu'il y a les classes nomades

II. HISTOIRE DES ARTS

(10-2-2011). Lycée La Folie Saint-James, Neuilly-sur-Seine.

L'année dernière, Mme Cotinat, IA-IPR histoire-géographie, coordinatrice académique pour l'Histoire des Arts avait décrypté les textes officiels ; nous avions souhaité prolonger avec elle cette formation par une séance qui présenterait démarches et exemples concrets.
Cette année, Mme Cotinat avait donc également invité Mme Garnier de la DAAC.

1. Différents points ont été abordés :

- Nécessité d'aborder l'Histoire des Arts (H. A.) par sa discipline
- L'H.A. ne doit pas être à part dans le cours d'Arts plastiques, ni supplanter le cours « ordinaire » d'AP. Seule modification pour les collègues d'AP : travailler en commun sur un thème avec d'autres membres de l'équipe pédagogique
- Paradoxe : l'H.A. est un enseignement mais il n'y a pas d'épistémologie (réflexion spécifique sur une discipline et ses outils pour l'enseigner) donc comment l'enseigner ?
- Pas d'épistémologie mais 4 portes d'entrée :

Formes/techniques/ significations/usages

Cf. BOEN n° 32 (28-08-2008)

http://media.education.gouv.fr/file/32/09/0/encart_33090.pdf

- L'enseignement de l'H. A permet l'autonomie, rien n'est modélisé
- 3 thèmes étudiés dans l'année semblent être un maximum
- En 3^e, « donner des repères historiques » (épreuve DNB) mais comment donner ces repères à des élèves pour qui le temps n'a aucune signification ?
- Problème dans l'usage du terme « lecture » d'une œuvre, utiliser « signification » (terme polysémique)
- Différence entre approche culturelle et approche artistique
- Qu'est-ce qu'une œuvre d'art ?
- Evolution du statut d'œuvre d'art ?
- Liens avec le Socle commun :
 - Pilier 5 (Culture humaniste)
 - Pilier 1 (Maîtrise de la langue française) → Ex : description d'une œuvre
 - Piliers 6 et 7 (Compétences sociales et civiques) (Autonomie et initiative)
Ex : → respect des droits
 - Pilier 2 (Culture scientifique) → Ex : Dimension des œuvres, pigments de la peinture
- Intégrer l'H.A. dans le volet culturel de l'établissement
- Ne pas oublier l'article 34 de la loi d'orientation de 2005 relatif à l'innovation
<http://eduscol.education.fr/cid48396/textes-de-reference.html>

2. Mise en place de l'enseignement de l'H.A. dans l'établissement :

Au niveau des équipes

- Choisir 2, voire 3 thèmes, par an
- Définir une problématique
- Faire le point sur les apports de chacun
- Bâtir une progression et une programmation de la 6^e à la 3^e

Penser à varier et à croiser époques, supports, aires géographiques

Etudier un thème / un genre / une œuvre / un artiste / un moment (Ex : le 11 septembre 2001) / une notion

3. Exemples :

- ✓ **La guerre** : un thème et un genre (peinture d'histoire)
Peinture : *Guernica* (guerre laide) / Goya / Tableau du XVII^e (guerre belle) / Delacroix / le douanier Rousseau
Musique : *la chanson de Craonne* / *Concerto pour la main gauche* de Ravel
Arts de l'espace : monuments aux morts
Arts du spectacle vivant : commémorations
- ✓ **Les héritages** : Hercule / Tarzan
- ✓ **La maternité** : vierges du Moyen-âge / statues africaines
- ✓ **L'accumulation** : Arman
Thème fréquent en musique
Accumulation du passé, succession de changements dans une cathédrale
L'inventaire de Prévert

4. Quels peuvent être les **apports spécifiques du professeur-documentaliste ?**

- Accès à l'information
- Droits d'auteur
- Différence reproduction / œuvre vraie
- Il existe une certification « Histoire de l'art »

5. Des collègues qui participent à cet enseignement soulèvent les **problèmes suivants :**

- Manque de temps des collègues de discipline
- Evaluation : textes pas toujours respectés à la lettre
- A quel moment de l'année évaluer ?
- Place du cahier d'H.A ? Numérique ou pas ? Qu'y mettre ? Qui décide ? (professeur ou élève ?) → laisser autonomie à l'élève

6. Quelques **ressources à consulter pour la mise en œuvre :**

Sur le site de l'Académie de Strasbourg : suivi, évaluation, validation, cahier numérique
http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondeaire/pedagogie/les_disciplines/histoire-geographie/histoire_des_arts/des_exemples_d_appli/des_documents_realis/view

Site de l'Histoire des Arts de l'Académie de Versailles
<http://www.hda.ac-versailles.fr/>

Educnet
<http://www.educnet.education.fr/histoiredesarts/ressources/sites/thematique2>

VISITE DU FORUM DES IMAGES **(5-4-2011). Forum des Halles**

<http://www.forumdesimages.fr/>

Accueil assuré par Mmes Husy et Gambini de l'action éducative, dans la salle des collections équipée d'une vingtaine et qui peut donc recevoir des classes pour travail en atelier sur

images /films numérisés (documentaires, fiction, courts et longs métrages de 1896 à nos jours)

Présentation des nombreuses activités scolaires pour tout niveau de classe :

Ateliers de montage, ateliers d'analyse d'images, jeux sur le son et l'image, séances de cinéma suivies de débats

Thèmes d'entrée variés : sciences humaines mais aussi sciences exactes (optique en physique)

Partenariat avec le Mémorial de la Shoah avec un atelier Images de guerre et propagande

Démonstration de ce que l'on peut faire avec des élèves : Carte de Paris : des lieux de Paris vus à travers des cinéastes différents, de Lumière à Godard

III. **EVALUATION D'UN CDI**

(11-3-2011). Lycée la Tournelle, La Garenne-Colombes.

1. Préambule. Plusieurs questions se posent :

- Evaluer quoi ?
Lieu ? Ressources matérielles ? Activités ? Usages ?
- Evaluer qui ?
- Evaluer par qui ?
Professeur-documentaliste ? Usagers ?
- Evaluer comment ? Quelles procédures ? Quels indicateurs ?

Objectifs de l'évaluation d'un CDI ?

- Définir ce que le CDI apporte à l'établissement
- Définir quels sont les effets de son activité
- Repérer les éléments facilitateurs et les entraves
- Faire la preuve que le CDI répond aux besoins des usagers

Cette évaluation doit contribuer à la mise en place de la politique documentaire d'un EPLE.

Il existe **deux normes principales** pour évaluer un centre de ressources :

- Norme ISO 11620. *Information et documentation. Indicateurs de performance des bibliothèques.* 1998, révisée en 2008
- Norme IFLA /UNESCO pour les bibliothèques scolaires. 2004
<http://archive.ifla.org/VII/s11/pubs/sguide02-f.pdf>

En dehors de la liste des indicateurs de ces normes sur lesquels nous reviendrons, il y a 3 termes importants à retenir dans la norme ISO 11620 :

- **Efficacité** : « mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés »
→ mesure des écarts entre objectifs et résultats
- **Efficience** : « mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné »
→ mesure des écarts entre objectifs et moyens
- **Performance** : « efficacité dans la fourniture de service ET efficience dans l'emploi des ressources »
→ Repose sur croisement efficacité/efficience

2. L'examen des indicateurs des normes a conduit à la conclusion suivante : ils ne sont pas adaptés à l'exercice de notre métier.

C'est pourquoi nous avons élaboré un **projet de tableau d'indicateurs** (*Cf. document joint en annexe*)

Il reste à améliorer, à modifier, à compléter, notamment par des grilles d'enquêtes.

REUNION BILAN

(26-5-2011). Collège Blériot, Levallois-Perret

1. Suite de l'élaboration du projet de tableau d'indicateurs commencée en mars à La Tournelle.

2. Distribution de grilles d'évaluation des réunions de cette année.

Dépouillement des grilles :

ENT : Avis partagés.

- Utile pour future mise en place, permet d'anticiper, a été l'occasion d'échanger et de connaître les problèmes des uns et des autres. A répondu à certaines questions
- Trop théorique. N'a pas donné d'indications sur notre implication

Histoire des Arts : satisfaction générale sauf 5 collègues qui regrettent qu'il n'y ait pas eu plus d'exemples

Forum des Images : « intéressant », « passionnant »

Evaluation d'un CDI : « intéressant », « enrichissant » mais parfois difficile d'adopter une grille commune face à la diversité des CDI

A noter, la satisfaction de plusieurs collègues qui ont été inspectés à leur demande.